

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2020

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 365

présenté par

M. El Guerrab, M. Acquaviva, M. Castellani, M. Clément, M. Colombani, M. Charles de Courson,
Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, Mme Josso, M. François-Michel Lambert, M. Molac,
M. Pancher, Mme Pinel et M. Pupponi

ARTICLE PREMIER

Supprimer les alinéas 37 à 39.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'avère que les mesures énoncées à cet alinéa sont sans lien direct avec l'épidémie du Covid-19.
Ces dispositions relatives à la protection des consommateurs n'ont pas lieu d'être au sein de ce texte.